Procès-verbal du deuxième Conseil d'École du mardi 12 mars 2019

Ecoles du RPI Saint Germain la Chambotte / Cessens

Ecole élémentaire de Saint Germain la Chambotte – 62 place de l'Iserable – St Germain la Chambotte – 73410 ENTRELACS
Ce.0730257h@ac-grenoble.fr 04 79 35 27 71 chambotte.toutemonecole.fr

Ecole primaire de Cessens – 106 chemin de l'école – Cessens – 73410 ENTRELACS
Ce.0730254e@ac-grenoble.fr 04 79 63 12 34 ecolecessens.toutemonecole.fr

Le conseil d'école s'est réuni le mardi 12 mars 2019, à l'école de Saint Germain la Chambotte, à 18h00.

Présents :

- Madame BAILLON Elodie et Monsieur FRANZON Kévin, Directeurs des écoles du RPI.
- Mesdames DUTRIEVOZ Florence, GEOFFROY Chloé et BISILLIAT-DONNET Carole, enseignantes.
- Monsieur BRAISSAND Jean-François, Maire délégué de Saint Germain la Chambotte.
- Mesdames FORRAT Myriam (Cessens), LERDA Sandrine et GALBAN Frédérique (St Germain), Adjointes (déléguées au service scolaire).
- Monsieur MESSINA Jean, Délégué Départemental de l'Éducation Nationale.
- Mesdames JANIN Marion, PIVOT TAFFUT Catherine, PETELLAT Josiane et WEISS Peggy, Messieurs LE ROY Lionel, parents d'élèves élus.

Excusés :

- Monsieur RONCHAIL Laurent, Inspecteur de l'Education Nationale.
- Monsieur GRANGE Yves (Cessens), Maire délégué d'Entrelacs.
- Madame LACOSTE Stéphanie, enseignante.
- Monsieur MOTTA Quentin, parent délégué.

ORDRE DU JOUR

I- Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école
II – Projets et sorties
III – Investissements et travaux
IV- Rentrée 2019
V – Remerciements et demandes

I. Approbation du procès-verbal du premier conseil d'école :

Le procès-verbal du précédent conseil d'école est approuvé à l'unanimité.

II. Projets et sorties

Le mardi 18 décembre a eu lieu une journée Noël. Divers ateliers et activités ont été proposés par l'équipe enseignante des deux écoles. Le matin, les élèves de Cessens sont descendus sur St Germain afin de réaliser ces ateliers (atelier cuisine, ateliers artistiques, atelier sportif). L'après-midi, les élèves de CP-CE1 sont montés à l'école de Cessens pour partager le goûter de Noël et rencontrer le Père Noël tandis que les CE2-CM1-CM2 réalisaient un Escape Game à St Germain. Nous sommes très satisfaits de cette journée et nous remercions les parents présents, essentiels au bon déroulement de cette journée. Cette journée a été intégralement financée par la commune d'Entrelacs dans le cadre de notre budget Noël.

Dans le cadre de notre projet annuel, les élèves de Cessens ont pu réaliser une soupe de légumes de saison en décembre. Par la suite, les élèves ont pu préparer des galettes des rois et des crêpes pour la chandeleur. Une prochaine soupe est programmée courant mars.

Le mardi 22 janvier, les GS-CP de Cessens et les CP-CE1 de St Germain se sont réunis pour une sortie au théâtre d'Aix-les-Bains pour assister à la représentation de « La belle lisse poire du Prince Mortordu ». Nous remercions l'APE pour le financement de cette sortie.

Le mardi 26 mars les CE2, CM1, CM2 iront également au théâtre au casino d'Aix les Bains pour assister à la représentation « l'enfant sauvage ».

Les élèves de GS/CP/CE1 réalisent en ce moment un cycle natation de 10 séances à la piscine d'Aix-les-Bains, les lundis et jeudis après-midi du 11 mars au 11 avril. Le cycle natation a été financé par la mairie d'Entrelacs. Un grand merci aux parents accompagnateurs, agréés ou non agréés.

Le carnaval des écoles réunira tous les élèves à Cessens cette année, le vendredi 22 mars, avec l'organisation d'un défilé et d'un goûter.

Le cross du RPI St Germain la Chambotte / Cessens aura lieu après les vacances de Printemps.

La photo de classe aura lieu le mardi 30 avril, le matin.

L'intervenant sport, Thierry FRANZON, est intervenu sur la période janvier-février pour effectuer un cycle « jeux d'oppositions » auprès des élèves des 5 classes du RPI.
Une demande a été faite pour un dernier cycle d'intervention sur la période mai-juin.

La fête de l'école aura lieu le vendredi 5 juillet. Des démonstrations d'activités du cirque, liées à notre projet, seront proposées aux parents. En effet, notre projet cirque débutera en mai avec un intervenant spécialisé et le spectacle conclura ce cycle.

III. Investissements et travaux

Des aménagements vont avoir lieu sur l'école de Cessens courant 2019 et 2020. Il s'agit d'une réhabilitation de la salle des fêtes qui nous est utile en tant que salle de motricité, avec notamment la création d'espaces de rangements et une réfection des menuiseries et de l'isolation. La cantine devrait être agrandie. Les sanitaires seront également rénovés. Le préau devrait être agrandi et la cour devrait être rénovée.
Ces travaux devraient se faire pendant les vacances pour éviter les désagréments.

Comme chaque année, Entrelacs nous offre la possibilité de disposer d'un budget investissements. Cette année, l'école de Cessens souhaiterait investir principalement dans des jeux de cour (draisiennes, tricycles, vélos, roues, cibles...).

L'école de St Germain souhaiterait investir dans un nouvel ordinateur enseignant, une plastifieuse, des chaises et des tables pour les élèves...

IV. Rentrée 2019

Voici les effectifs attendus en septembre :
12 PS
11 MS
14 GS
16 CP
17 CE1
16 CE2
10 CM1
13 CM2
TOTAL : 109 élèves

Nous n'avons pas été annoncés en menace de fermeture de classe lors de la CDEN de février.

Les CP seront répartis de nouveau entre les deux écoles selon divers critères d'appréciations. Une réunion d'information concernant le partage des CP sur les deux écoles sera faite lorsque nous aurons une vision plus précise des effectifs (début juin).

Les inscriptions auprès du directeur de l'école de Cessens, pour les futurs élèves de PS auront lieu courant mai. L'information sera transmise par la Mairie d'Entrelacs ou les communes déléguées ainsi que sur le site internet des écoles.

V. Remerciements et demandes

Les enseignants remercient l'APE pour le financement des diverses sorties prévues, les parents accompagnateurs pour les sorties, Monsieur LAMBERT pour ses multiples interventions au sein des écoles et les mairies pour les investissements et petits travaux.

Une demande est faite par l'équipe enseignante de l'école de Cessens afin de savoir s'il était réalisable d'installer une structure de jeux dans la cour de l'école, comme cela se fait de plus en plus dans les écoles d'Entrelacs.
Les élus expliquent que cela sera envisagé après les travaux.

Monsieur Messina, DDEN, explique qu'une conférence sur la co-éducation aura lieu à Albens le vendredi 10 mai.

La séance est levée à 18h30

Les Présidents du Conseil d'école
Mme BAILLON et M. FRANZON

Le secrétaire du Conseil d'école